

LES DIFFÉRENTS TYPES DE MASQUES



Les masques FFP2 Canard :

Équipement de protection individuelle répondant à la norme NF EN 149 : 2001. Son port est un peu plus contraignant (inconfort thermique et résistance respiratoire) que celui d'un masque chirurgical.

OBJECTIF : protéger le porteur du masque à la fois contre l'inhalation de gouttelettes et des particules en suspension dans l'air qui pourraient contenir des agents infectieux.



Les masques FFP2 & FFP3 sans valve :

Équipement de protection individuelle répondant à la norme NF EN 149 : 2001. Son port est un peu plus contraignant (inconfort thermique et résistance respiratoire) que celui d'un masque chirurgical.

OBJECTIF : éviter la projection vers l'entourage des gouttelettes émises par le porteur du masque. Ce type de masque limite la contamination de l'environnement extérieur des autres personnes.



Les masques chirurgicaux :

Dispositif médical répondant à la norme NF EN 14683.

OBJECTIF : éviter la projection vers l'entourage des gouttelettes émises par le porteur du masque. Ce type de masque limite la contamination de l'environnement extérieur des autres personnes.



Les masques alternatifs :

Développés dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 en lien avec les autorités et les industriels du textile.

OBJECTIF : pouvoir aider à l'exercice de certaines activités professionnelles en dehors du domaine médical en complément des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale.

2 catégories sur la base des avis de l'ANSM :

Catégorie 1 : masques à usage des professionnels en contact avec le public, filtrant 90% des particules émises par le porteur.

Catégorie 2 : masques de protection à visée collective pour protéger l'ensemble d'un groupe portant ce masque. Filtrant 70% des particules émises par le porteur.



LES MASQUES

VOTRE PARTENAIRE PRÉVENTION & SANTÉ AU TRAVAIL

Protection du salarié & Conseils à l'employeur

Avec une centaine de collaborateurs répartis sur 35 sites, spécialisés dans la prévention des risques professionnels, le suivi individuel des salariés et la promotion de la santé au travail, Santé BTP Normandie est votre interlocuteur privilégié.

VOTRE SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL :

INFORMATION | SALARIÉ



Covid-19 : MODE DE TRANSMISSION

TRANSMISSION RESPIRATOIRE :

Projection de particules virales lors de la toux, mais aussi par des micro gouttelettes de salive dans l'air expiré par le sujet infecté ou lors de la parole.

→ La prévention repose donc essentiellement sur la distanciation sociale de plus d'un mètre.

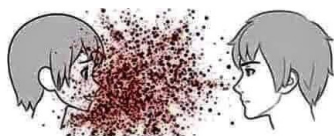
TRANSMISSION MANUPORTÉE :

Tout le monde porte ses mains à son visage plus d'une centaine de fois par jour. Ce geste est automatique et le sujet n'en est pas conscient.

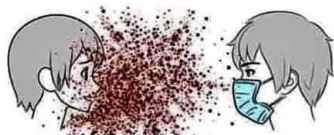
Le sujet infecté, en portant ses mains à son visage, va infecter ses mains et déposer du virus contaminant sur les surfaces qu'il va ensuite toucher.

→ La prévention repose donc sur un lavage régulier des mains et la désinfection des surfaces.

RISQUE DE CONTAMINATION



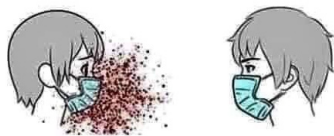
Très élevé



Élevée



Moyen



Faible



Très faible

DÉROGATION POSSIBLE À LA DISTANCIATION

Seul le masque P2 «canard» protège son porteur lors d'un rapprochement à moins d'un mètre. Il est actuellement réservé aux soignants.

Le principe de la double barrière :

Le port de masques chirurgicaux, P2 ou P3 **SANS** valve expiratoire ou masque tissu de catégorie 1 (filtration >90%), à **condition qu'il soit porté par les deux opérateurs**, permet un rapprochement.

Ces masques ne sont pas protecteurs pour le porteur, mais ils empêchent la transmission du virus.

Le fait que les deux porteurs ne peuvent transmettre le virus permet le rapprochement.

L'existence d'une valve expiratoire (air non filtré) rend le masque totalement inopérant dans un contexte épidémique.



Bien entendu, le port d'un masque ne dispense en aucun cas des autres gestes barrières.

LES MASQUES ALTERNATIFS Catégorie 2



Insuffisant pour permettre un rapprochement à moins d'un mètre : leur taux de filtration étant d'environ 70% voire moins.

Leur intérêt reste, malgré tout majeur puisqu'ils permettent de limiter considérablement la transmission manuportée.

En effet, chez le sujet sain, ce masque constitue une barrière efficace s'il touche une surface contaminée et qu'il porte par la suite la main à son visage.

Au même titre, chez le sujet infecté, il constituera également une barrière efficace si celui-ci touche son visage : la contamination de ses mains sera limitée.

Bien entendu, le port d'un masque de ce type ne dispense pas de l'application stricte de tous les gestes barrières.

LES GESTES BARRIÈRES (Rappel)



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans son coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique puis jetez-le



Saluez sans se serrez la main, évitez les embrassades



Pour tenir la maladie à distance, restez à plus d'un mètre de distance les uns des autres